

**SYNDICAT
D'ETUDES ET DE REALISATIONS
POUR LE TRAITEMENT
INTERCOMMUNAL DES DECHETS
(S.E.R.T.R.I.D.)**

1.15

**Etude et suivi des travaux de chauffage
et de ventilation de l'U.I.O.M.**

Réunion du Comité Syndical

du mercredi 24 septembre 2003

RAPPORT

Présenté par M. Daniel FEURTEY
Vice-Président

Au terme des travaux de construction de l'Ecopole de Bourogne, de graves problèmes de températures sont apparus :

- températures trop élevées sur la plateforme en partie supérieure des réacteurs du traitement des fumées et dans certains locaux électriques, en été,
- températures très basses dans certains locaux techniques, en hiver, qui ont entraîné le gel de certains équipements.

Dans le cadre de la levée des réserves le maître d'œuvre de l'opération, devant l'absence de réaction des entreprises, a proposé que le S.E.R.T.R.I.D. réalise les travaux nécessaires pour régler l'ensemble des problèmes constatés. Le montant des dépenses engagées sera retenu sur le Décompte Général Définitif des entreprises.

Pour réaliser ces travaux, il convient de confier une mission à un cabinet spécialisé.

Le cabinet FLUITEC, 13 rue du commerce à LYON a été retenu, et propose un contrat dont la copie est jointe au présent rapport.

Ce contrat porte sur les prestations suivantes :

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| - diagnostic – avant projet | 4.900,00 € H.T. |
| - phase projet | 8.500,00 € H.T. |
| - Intervention sur site (par visite) | 1010,00 € H.T. |

Il est proposé au Comité Syndical :

- D'APPROUVER les termes de la convention
- D'AUTORISER M. le Président à signer la convention à intervenir.

* * * * *

Après avoir entendu les explications de M. le Vice-Président le Comité Syndical, à l'UNANIMITE :

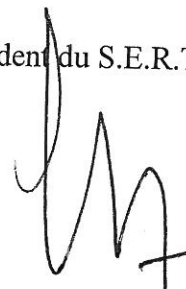
- **APPROUVE** les termes de la convention,
- **AUTORISE** M. le Président à signer la convention à intervenir.

* * * * *

Ainsi délibéré au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D., ladite délibération ayant été affichée, par extrait, le 1^{er} octobre 2003, conformément au C.G.C.T..

Pour extrait conforme

Le Président du S.E.R.T.R.I.D.



Emile GEANT

